

VOS AVANTAGES À DEVENIR INTÉRIMAIRE FASTT



Pour vos missions

DÈS LA PREMIÈRE MISSION :

- **Vous avez besoin d'un véhicule ?**
Tarif réduit auprès des partenaires FASTT soit **10€/jour** pour une voiture, **3€/jour** pour un 2 roues, **1€/jour** pour un vélo.



Jusqu'à 60 jours de location
Jusqu'à 100 km/jour (trajet domicile-travail)

- **Vous avez un problème de garde d'enfants ?**

Une solution de garde en urgence :



A domicile : 1€/heure jusqu'à 80h/an.
En crèche : selon quotient familial.

- **Logement en déplacement :**



Trouver un logement disponible et adapté à votre budget et la durée de la mission. Une **aide de 300€** vous ait attribué pour prendre en charge une partie du coût de la location (si pas d'indemnités grand déplacement).

Pour vos projets de vie

A PARTIR DE 414H DE MISSION :

- **Garantie des loyers**
votre propriétaire bénéficie gratuitement des garanties VISALE et de la certitude de recevoir son loyer pendant les 3 premières années du bail. (attention risque d'expulsion en cas de non-paiement du loyer).

Pour votre santé

Le FASTT peut vous aider à financer 50 % de votre cotisation à la mutuelle intérimaire sous conditions. Cette aide s'applique sur : la garantie de base en cas d'adhésion anticipée, et l'option Famille.

- **Conditions d'attribution**

Je peux bénéficier de l'aide financière en fonction :

- des ressources annuelles de mon foyer (Je regarde la ligne « salaires, pensions, rentes nettes » de mon avis d'imposition),
- de la composition de mon foyer (avec ou sans conjoint),
- du nombre d'enfants à charge fiscale.

Découvrez tous les avantages à devenir intérimaire FASTT sur www.fastt.org ou au **01 71 25 08 28**

ACCÉDEZ À VOTRE ESPACE DÉDIÉ SUR LE SITE INTERNET www.7in-job.fr



Après avoir créé votre compte sur votre espace candidat, vous **pourrez déposer et récupérer des documents** : carte d'identité, carte vitale, RIB, contrats, CV, habilitations / diplômes.

www.7in-job.fr



Après votre première mission, et avoir accepté la dématérialisation de vos documents sur l'application ARMADO, vous aurez la possibilité de mettre à jour vos informations personnelles, vos disponibilités, vos documents...

Avantages d'ARMADO :

Centraliser vos documents dans un coffre-fort digital (contrat, paie, attestations), faire vos demandes d'acompte, saisir vos relevés d'heures, signer vos contrats.

Comment déchiffrer un bulletin de salaire ?

Salaire brut : salaire avant déduction des différentes cotisations sociales

Total des cotisations et contributions : ce sont les charges sociales et patronales

Net à payer : salaire servant de base au calcul de l'impôt sur le revenu

Impôt sur le revenu : impôt prélevé à la source. Il est payé directement par l'entreprise

Net à payer : ce que votre employeur vous verse à la fin du mois

Bulletin de paie			
Noms Prénoms		Noms Prénoms	
Date de naissance		Date de naissance	
Salaire		Salaire	
Qualification		Qualification	
Date de début de contrat		Date de début de contrat	
Date de fin de contrat		Date de fin de contrat	
Période du 01/01/2022 au 31/01/2022			
Pluri-heures	Base	Charges sociales	Charges patronales
Salaire brut			
Total des cotisations et contributions			
Net à payer			
Impôt sur le revenu			

Une fiche de salaire se conserve toute la vie !



LIVRET DE BIENVENUE

Intérim

Recrutement

Accompagnement RH



Travaux Publics



BTP



Restauration



Transport



Commerce



Industrie



Tertiaire

Horaires :
de lundi au vendredi de 14h à 18h
et le matin sur RDV

21, Cours Jean Jaurès 38000 GRENOBLE
04 38 21 00 01 candidats@7in-job.fr
www.7in-job.fr



VOTRE PARCOURS D'INTÉGRATION AU SEIN DE L'AGENCE :

Les **3** étapes pour devenir intérimaire



1 Prenez connaissance des offres d'emploi de votre agence 7in !

Consultez les offres d'emploi sur :
Le site internet : www.7in-job.fr
Les réseaux sociaux   
À l'agence

Faites connaissance avec votre **CHARGÉ D'AFFAIRES** !
Il vous fixera un rendez-vous.

Préparez votre entretien !
Il vous sera demandé une copie des documents nécessaires à l'inscription*.



- ▶ **Éléments de votre identité** : carte d'identité, RIB, carte de sécurité sociale, justificatif de domicile, carte grise de véhicule.
- ▶ **Éléments de vos compétences** : CV, diplômes obtenus et attestation de formation, permis de conduire, habilitations.
- ▶ **Votre dernière attestation de visite médicale** (datant de moins de 24 mois).

* Votre conseiller se réserve le droit de contrôler vos références.

FÉLICITATIONS !

Vous êtes intérimaire au sein de l'agence 7in

3 Votre conseiller vous contactera pour vous proposer des missions en cohérence avec vos attentes.

Pensez à consulter les offres d'emploi sur le site internet.

www.7in-job.fr



7in RÉPOND À VOS QUESTIONS



Q1 Ou puis-je disposer de mon contrat d'intérim et comment le signer ?

Vous avez trois solutions pour détenir votre contrat :

- Accédez à votre **espace** sur **armad** vous pouvez signer votre contrat électroniquement.
- Déplacez-vous en **agence**, et signez votre contrat sur place.
- Nous le retourner par **mail** signé si vous le souhaitez.



Q2 A quel moment ma paie est versée ?

- Votre **bulletin de paie** vous sera envoyé le **08 du mois**
- Votre **salaire** sera versé le **12 du mois**



Si vous changez de banque, vous devez communiquer votre nouveau RIB à votre agence le plus tôt possible.

Q3 Comment se déroule une mission d'intérim ?

- **Repérez le lieu de votre mission avant le 1er jour**
 Vous devez vous présenter 10 minutes avant l'heure de début de mission.
- **Apportez les documents à votre entreprise utilisatrice**
 Votre carte d'identité, votre contrat et votre carte BTP (si besoin).
- **Avoir un savoir-être professionnel sur votre lieu de mission :**
 Exemple : ne pas utiliser son téléphone portable.
- **Vous devez respecter les consignes de sécurité** en vigueur sur le lieu de la mission.
- **Vous devez disposer de votre équipement** de sécurité pour commencer votre journée.



Quelles sont mes obligations vis-à-vis de mon agence ?

Q4

• **Vous devez nous faire parvenir vos relevés d'heures tous les vendredi soir ou lundi matin** ainsi que le **dernier jour du mois** sur : compta@7in-job.fr.



• **Vous ne pouvez vous rendre sur votre lieu de mission** : Vous avez l'obligation de contacter dès que possible votre **réfèrent agence 7in** et le **responsable de votre mission** au sein de l'entreprise utilisatrice afin de les prévenir de ce désagrément.



• **Vous êtes victime d'un accident du travail** : Votre réfèrent agence doit être tenu au courant immédiatement afin de réaliser les déclarations nécessaires à votre prise en charge. Vous devez **fournir dans les 24h la déclaration à compta@7in-job.fr** ou le **déposer en agence** pour récupérer votre feuille de soin.



• **Votre mission vous paraît dangereuse ou les tâches qui vous sont confiées sont non adaptées à votre métier ou à la situation** : Vous devez tenir informé votre agence pour expliciter la situation. L'agence contactera le client pour vous donner la démarche à suivre jusqu'à appliquer le **droit de retrait**.



Q5 Comment puis-je disposer d'un acompte ?

Vous pouvez recevoir une avance sur salaire à tout moment à condition que vous avez bien **transmis votre relevé d'heures de la semaine à votre réfèrent agence**.



Votre acompte ne peut dépasser **80% de la rémunération nette** due hors IFM* / ICP**.

*IFM : Indemnités de Fin de Mission
** ICP : Indemnités Compensatrices de Congés Payés.

**DÉCOUVREZ VOS
AVANTAGES À DEVENIR
INTÉRIMAIRE FASTT**